

SPARKLIN

La start-up Nantaise accompagne l'essor de la mobilité douce

Concepteur de solutions de recharges pour la mobilité électrique, la start-up en phase d'amorçage Sparklin, fondée en février 2021, accélère son développement. Après une expérimentation des cas d'usages, le déploiement national et international s'avère plus rapide que prévu.

Interview de **Thierry Jahier**, cofondateur et président.

www.sparklin.io - 02 85 52 26 35



Quelle est la mission de Sparklin ?

Ex-directeur de projets d'innovation chez EDF, spécialiste de la mobilité, je me suis entouré de deux professionnels aux compétences complémentaires : Laurent Stéphan, dirigeant de 4MOD Technology (objets connectés et télécommandes), et Romain Menetrier, dirigeant d'Emblock (logiciels et blockchain). Ensemble, nous accompagnons le développement stratégique de la mobilité et de la décarbonation des transports par le biais de solutions de recharges douces, sécurisées et connectées pour une utilisation personnalisée.

4,2 M€ DE LEVÉES DE FONDS D'ICI 2023

Après une première levée de fonds d'1,9 M€ pour structurer l'équipe et investir dans la recherche et le développement, une seconde levée de fonds de 2,3 M€ sera lancée afin d'accélérer l'industrialisation des solutions de recharge. L'équipe devrait compter 18 personnes d'ici à fin 2022 et réaliser 1,6 M€ de chiffre d'affaires, selon des premières estimations minimalistes.

Commente vont se développer ces solutions ?

Nous nous adressons aux opérateurs de mobilités, investisseurs et installateurs d'infrastructures de recharge de véhicules électriques : grandes entreprises, collectivités, campings, résidences hôtelières, ports, aéroports, copropriétés...

Tous ceux qui ont besoin de mettre à disposition des prises de recharge à des utilisateurs, qu'ils soient clients, salariés, agents... Cela concerne les automobiles, les scooters, vélos, véhicules hybrides, bateaux... L'interface connectée de nos solutions de recharge, accessible sur smartphone, en 4G, Wifi ou Bluetooth, permet d'autoriser un utilisateur préalablement identifié à se charger et de le débourser du montant de la charge si nécessaire. Chez un particulier équipé d'un véhicule de fonction électrique, une prise connectée pourra donner une trace du remboursement de frais à l'employeur. Cette gestion des consommations évite également les vols d'électricité.

Une pré-série de 200 unités fabriquée depuis septembre se déploie en France pour valider les cas d'usages. Une nouvelle commande de 5.000 pièces est en cours pour février 2022.



BON À TIRER

À NOUS RETOURNER SVP

À LIRE ATTENTIVEMENT

Cette épreuve couleur vous est communiquée pour conformité des textes et de la disposition ; elle vous donne une idée approximative de la couleur d'impression ou de la netteté du tirage exécuté sur machine.

Elle doit être lue attentivement et les erreurs signalées par écrit.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner votre accord ou vos modifications sous 48 heures soit par mail soit par fax.

Passé ce délai, nous lancerons la fabrication de ce dossier et nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune contestation ne sera recevable et dégageons notre responsabilité en cas de non conformité avec votre commande.

LE BON À TIRER

engage la responsabilité du client et annule toutes les instructions antérieures.

MODIFICATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LE

BON POUR ACCORD
Signature et cachet